

Compte rendu du Conseil de Département de Mathématiques

6 avril 2021

Présent(e)s : Gabriela Ciuperca, Frédéric Lagoutière, Julien Roques, Léon Matar Tine, Christine Le Sueur, Séverine Dolivet, Laurent Pujo-Menjouet, Vincent Farget, Nicolas Ressayre, Ivan Gentil, Luca Zamboni, Jiang Zeng, Nadine Badr, Martine Varzée, Petru Mironescu, Federico Pellerin.

Excusé : Grégory Vial (qui a donné procuration à Ivan Gentil).

1) Approbation du compte rendu du conseil du 24 février 2021

Vote à main levée :

Oui : 12

Non : 0

Abstention : 1

Le compte rendu est approuvé.

2) Ouverture d'un groupe supplémentaire en cursus préparatoire à Polytech

L'idée de Grégory Vial (le 8 février) était que cette demande soit faite conjointement par le département et Polytech.

Le conseil exprime à nouveau que cette idée est intéressante, mais que pour cette année elle semble un peu précipitée.

Devant l'ampleur du nombre d'heures d'enseignement en plus que cette ouverture supplémentaire entraînerait, certains proposent de ne pas répondre favorablement à cette demande cette année.

Nicolas exprime que cette réponse est gênante. Il est bien conscient qu'il est difficile d'argumenter « pour », mais que refuser est compliqué.

La discussion est relancée.

La question de volume d'heures est posée à nouveau. Cette année, le département a dû trouver des vacataires pour couvrir 1450 heures d'enseignement non effectuées par les enseignants du département. Cela a été une lourde tâche et les vacataires ont été difficiles à trouver.

Un groupe représente 176 heures de TD et 132 heures de colles environ en première année (le nombre d'heures de colles est toutefois modifiable).

La décision du conseil est de reporter le vote au prochain conseil de département.

Frédéric vérifiera qu'il est encore possible d'ouvrir ce groupe dans parcoursup.

3) Nombre de groupes de Licence Accès Santé (LAS) en première année et ouverture en L2 et L3 – Intervention de Laurent Pujo-Menjouet

LAS 1^{ère} année

Ces étudiants font partie du contingent de nos formations, ils ne forment donc pas de groupe supplémentaire. Le nombre de places est limité à 35 sur parcoursup. Ces étudiants choisissent une mineure santé et qui vont tenter le concours pour poursuivre une filière de santé (ils peuvent passer deux fois ce concours, en trois ans). Cette année, sur un groupe d'environ 35 étudiants, 10 ont abandonné, et 20 à 25 vont tenter le concours. Ces étudiants sont identifiables avec le code Apogée LAS13 dans TOMUSS.

Les étudiants qui réussissent le concours partent donc dans une filière santé en 2^è année ; les autres rejoignent le parcours maths (pour éventuellement passer à nouveau le concours), et en général ce sont de très bons étudiants.

LAS 2^è année

Leur sélection se fait par e-candidat ou en interne dans nos formations. Ces étudiants font encore une mineure santé.

Nous allons devoir gérer le problème du groupe du jeudi (mais cela ne demande pas de création d'un nouveau groupe). En effet, il faudra jongler sur les séquences du jeudi matin ou après-midi, pour 5 semaines au semestre de printemps où ces étudiants ont une autre occupation que nos enseignements.

Proposition de répartition dans les amphis du portail, faite par Laurent :

- L1 : amphi d'info
- L2 : amphi de maths
- L3 : parcours maths pour l'enseignement

Effectif : 1 groupe de 35 étudiants.

Un étudiant qui valide la L1 maths et réussit le concours pour la filière santé (sa note de L1 étant prise en compte pour le classement de médecine) ne devrait pas faire de L2 ni L3 LAS, car cet étudiant devrait être intégré en médecine, mais la discussion est encore en cours.

Vote à main levée sur la proposition de Laurent :

Oui : 13

Non : 0

Abstention : 0

Proposition approuvée à l'unanimité.

Laurent remercie le conseil. Il informe qu'il pourra transmettre cette information pour le département de mathématique dans les réunions auxquelles il participe actuellement et qui se déroulent les mercredis à 17h00.

4) Emplois du temps « vertueux » 2021-2022 – Intervention de Julien Roques

Afin d'éviter les problèmes de réservations de salle que nous avons subis ces dernières années, la proposition serait de « fixer » les emplois du temps et ne pas laisser de flexibilité. Ce travail serait réalisé par Julien et Frédéric.

L'idée de cette proposition est de garantir de manière centralisée, au département de maths, une répartition des enseignements égale sur tous les 6 créneaux d'une heure et demie de la journée.

Julien et Frédéric présentent un algorithme, dont les principes sont à la fois de ne pas défavoriser une séquence en particulier (il y a des créneaux confortables et des créneaux inconfortables) et de ne pas contraindre les étudiants à de trop longues journées. Ceci donne, par exemple, l'emploi du temps suivant. Chaque séance a droit à un créneau confortable et inconfortable et il faut équilibrer entre la L1, L2 et L3.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
L1	L1	L1 ou (L2 et L3)	L1	L1
Séquence 1	Séquence 3	Séquence 4	Séquence 5	Séquence 2
L2-L3	L2-L3	(L2 et L3) ou L1	L2 et L3	L2 et L3
MIDI				
L1	L1	L1 ou (L2 et L3)	L1	L1
Séquence 2	Séquence 1	Séquence 4	Séquence 3	Séquence 5
L2 et L3	L2 et L3	(L2 et L3) ou L1	L2 et L3	L2 et L3

Dans ce tableau il est entendu que le créneau du milieu de chaque demi-journée peut être occupé par les deux catégories d'enseignements (L1 ainsi que (L2 et L3)) quand ces enseignements se déroulent sur 3 heures : c'est l'écueil !

Le département d'informatique n'est pas vraiment favorable à cette proposition. Cela semble très compliqué aux informaticiens d'avoir 16 groupes de TP en parallèle (actuellement les TP avec 16 groupes s'enchaînent sur la demi-journée, ceci leur permet de fonctionner sans 16 enseignants différents).

Frédéric discutera de ce point avec la direction de l'UFR.

Petru précise que nous n'aurons pas de garantie écrite que cette fixation des horaires nous donnera un accès plus facile aux salles. De plus, il indique que si le département d'informatique n'adhère pas à ce projet, cela risque de le compromettre.

Julien Roques répond que, comme suite à des échanges de mails avec le département informatique, le projet est mal engagé.

De plus la question suivante est posée : est ce qu'un système pareil peut résoudre le problème de la gestion des salles ?

Toutes les bonnes idées sont les bienvenues.

Le conseil décide de valider la méthode proposée.

Nota : des discussions ultérieures de Julien de Frédéric avec la nouvelle directrice du portail maths-info, Alessandra Frabetti, laissent penser que cette proposition a du plomb dans l'aile, au moins pour l'année 2021-2022 : les difficultés de mise en place semblent très grandes, et l'amélioration de la situation grâce à de tels efforts paraît ténue (malgré la bonne volonté des trois protagonistes).

5) Questions diverses

- Campagne d'évaluation des dossiers d'ATER. 7 candidats pour un nombre de postes inconnu en mathématiques. Un conseil restreint (enseignants-chercheurs élus et

enseignants-chercheurs mathématiques élus à la faculté des sciences) va étudier les dossiers.

- Toujours pas de retour de Céline Brochier sur la maquette L1.
- Examens : suspendus pour le moment.

Date proposée pour le prochain conseil : lundi 3 mai.

Séance levée à 14h05